

Identité « réfugié », identité transversale

Les réfugiés à Delhi au sein des dynamiques institutionnelles, communautaires et associatives

Cette thèse aborde la question des *réfugiés urbains* et de leur reconnaissance par les institutions internationales et nationales dans une grande ville du Sud. Elle a pour objet les réfugiés de la capitale de l'Union indienne – Delhi –, provenant principalement du Tibet, d'Afghanistan et de Birmanie, ainsi que d'Iran et de quelques pays d'Afrique dans une moindre mesure. Cette enquête est pionnière à plusieurs égards. D'une part elle apporte une contribution originale au thème des migrations forcées puisque c'est plus souvent dans le cadre des camps que les réfugiés sont étudiés. D'autre part, l'étude traite, dans un contexte local donné – la métropole de Delhi –, de l'ensemble des réfugiés, de leurs conditions de vie et de leurs relations sociales et politiques dans la ville. Suivant une démarche pour le moins inhabituelle en anthropologie, ce travail s'inscrit néanmoins profondément dans la discipline, tout en se nourrissant des apports de la géopolitique, la géographie, la démographie et la sociologie.

Problématique

La problématique de cette recherche est d'interroger la catégorie « réfugié » en tant que telle et son impact dans le processus de construction identitaire dans le cas particulier de Delhi et en amont des catégories vernaculaires. Cette étude, parce qu'elle donne toute la place au regard anthropologique, cherche à savoir si, au sein de cette catégorie regroupant des personnes de divers groupes ethniques, religions, nationalités, aux origines sociales variées et au destin politique singulier, se dégagent des représentations et des modes d'action communs, témoins de l'existence d'une identité basée sur la condition de réfugié.

La situation originale de l'Inde dans le rapport que celle-ci entretient aux réfugiés méritait qu'on s'y intéresse : en effet, certaines populations sont prises en charge par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), tandis que d'autres sont administrées par l'Inde sans que l'agence des Nations Unies n'intervienne. Le choix de porter l'étude sur une grande variété de réfugiés (des Afghans musulmans, sikhs, hindous et chrétiens ; des Birmans chrétiens et bouddhistes, des Tibétains bouddhistes, et d'autres un peu moins, des Iraniens chrétiens, des Somaliens musulmans, des Congolais chrétiens) s'est rapidement imposé :

- premièrement, parce que l'on n'observe pas tant des groupes constitués mais plutôt une dynamique de recomposition sociale interactive et transversale entre acteurs et partenaires par laquelle se définit l'identité réfugié ;

- deuxièmement car Delhi, capitale de l'Union indienne, est comprise à la fois comme un lieu de convergence et un « espace de dispersion » pour ces réfugiés, pour reprendre le concept de Michel Foucault (1969) tel que François Robinne et Mandy Sadan l'ont mobilisé (2007).

Cette recherche ne suit donc pas une approche culturaliste ou ethnique, elle se veut l'étude d'une catégorie englobante, les réfugiés, et d'un processus, celui de la production d'une identité hybride hétérogène, composite. Elle représente ainsi un apport nouveau, tant dans le sujet choisi que dans la méthode pour l'appréhender.

Méthodologie

Le travail de terrain sur lequel se fonde cette thèse s'est étalé sur cinq ans, et a commencé par un stage au HCR de Delhi, lequel a constitué mon terrain de maîtrise. Cette entrée singulière sur le terrain a marqué ma présence durablement puisque les réfugiés sous mandat des Nations Unies

n'ont pas cessé de me considérer comme liée au HCR : mon statut de stagiaire (et le souvenir de celui-ci parmi les réfugiés) a souvent occulté celui d'anthropologue. Les réfugiés l'ont interprété et investi d'un pouvoir qui le dépassait, me voyant comme une espionne ou au contraire une personne ressource (Baujard, 2005). Cette position a introduit un biais dans l'enquête, mais elle a aussi servi de révélateur des relations entre les réfugiés et l'agence, et j'espère en avoir tiré un certain profit. Elle m'a aussi permis d'appréhender « de l'intérieur » l'un des acteurs-clé du système, et probablement celui qu'il est le plus difficile d'approcher.

La démarche suivie dans cette thèse est résolument qualitative. Les données sur lesquelles elle s'appuie proviennent principalement de discussions informelles et d'entretiens semi-directifs sur la vie de réfugié ainsi que de recueils d'histoires de vie. La représentativité des données de l'enquête ne provient pas d'une collecte régulière statistiquement significative mais elle est garantie par le principe de « triangulation » (Olivier de Sardan, 1995b), c'est-à-dire le recoupement des informations, et la multiplication des entretiens auprès des mêmes personnes. Enfin, ces discours sont appréciés à la lumière d'une observation de longue durée, parfois participante.

Résultats majeurs

Voici à présent les résultats majeurs que cette thèse a permis de dégager.

Partant de l'idée que la construction identitaire se réalise dans le rapport à l'autre, j'ai analysé les interactions sociales et culturelles des réfugiés au sein de la société d'accueil à Delhi. Placés au cœur d'un système composé d'une grande variété d'acteurs (des institutions, des associations, des religieux, des activistes, des politiques, etc.) que j'ai qualifié de « système-réfugié », les réfugiés entrent dans un processus de construction sociale accéléré par l'acquisition de ce nouveau statut ou sa revendication, et plus dépendante que toute autre d'un grand nombre de « partenaires ».

Le tout premier d'entre eux est la ville où convergent les réfugiés, la métropole tentaculaire de Delhi, impressionnant carrefour cosmopolite qui contraste avec le milieu d'origine de la plupart, même si certains sont d'origine urbaine. Dans cet espace urbain, les réfugiés sont immédiatement confrontés à un ensemble d'institutions, au premier rang desquelles se trouve l'État indien qui fixe le cadre général dans lequel les réfugiés vont évoluer (chapitre 1). La question du droit (de résider, de travailler) est importante, mais elle demeure secondaire par rapport à l'attitude de l'Inde vis-à-vis des réfugiés en fonction de leur nationalité et de leur religion et à celle de la population locale, qui varie selon la proximité culturelle, historique ou religieuse avec les réfugiés.

Les logiques de regroupement résidentiel sur le territoire de Delhi et les facteurs qui les sous-tendent (affiliation religieuse, ethnique, proximité culturelle) sont mis en évidence au prix d'une analyse fine des dynamiques spatiales et relationnelles des réfugiés dans la ville (chapitre 2). L'inscription territoriale des réfugiés introduit le lecteur à une meilleure compréhension de la diversité sociale et de la dispersion (et, en partie, concentration) résidentielle des réfugiés urbains, ce qui permet de mettre en évidence les orientations plus ou moins communautaires des uns (dans le cas des Tibétains) ou individualistes des autres (les Afghans musulmans) ainsi que des stratégies de regroupement local formées progressivement en fonction des avantages du lieu (proximité du marché ou des agences internationales) pour d'autres encore (les Afghans sikhs, les Birmans). Une étude des rapports de voisinage, de compétition ou coopération entre réfugiés et Indiens permet de mettre en évidence les fondements possibles (religieux notamment) de la solidarité. C'est un facteur important de la reconstruction locale d'une vie familiale et sociale parmi les réfugiés, celle-ci n'étant pas nécessairement synonyme d'« intégration » mais pouvant prendre la forme d'une coprésence.

L'implantation et le mode de développement de la colonie des Tibétains de Majnu ka Tila (au nord de Delhi), les menaces actuelles de démolition et les déclarations contradictoires à ce sujet, mettent en lumière des processus caractéristiques du mode d'urbanisation informelle ainsi que du

mode de gouvernance en cours à Delhi. Le conflit sur le sort réservé à la colonie des Tibétains est un produit typique de la multitude d'acteurs institutionnels, d'instances qui gèrent la capitale (où le foncier et les questions d'ordre public et de sécurité restent sous la tutelle du gouvernement central, et non pas du gouvernement de l'Etat de Delhi) avec en outre l'intervention du judiciaire. En revanche, la question de la démolition de cette colonie illustre aussi le statut privilégié des réfugiés tibétains : leur cas est géré sans violence, ce qui n'est pas le cas pour la démolition d'un bidonville voisin comme d'autres nombreux camps de squatters démolis récemment dans la capitale indienne.

La mise en perspective des conditions de séjour des réfugiés sous mandat des Nations Unies et des Tibétains, c'est-à-dire l'analyse des modes opérationnels des institutions qui donnent corps au statut de réfugié, montre que tous disposent d'un statut informel plus ou moins chargé de précarité (chapitre 3). Les premiers sont des réfugiés de fait mais pas de droit. Les seconds ne bénéficient pas du statut de réfugié international, mais l'accueil qu'ils reçoivent en Inde leur confère dans les faits une quasi-citoyenneté tout en les privant des droits du citoyen. Dans un cas comme dans l'autre, il apparaît que, dans une certaine mesure, «c'est l'institution qui décrète l'identité», j'emprunte ici l'expression à Mary Douglas (1999 : 53), mais que celle-ci n'a pas toute latitude pour le faire. La nation hôte y contribue, les pays de réinstallation ou de migration également, mais aussi des acteurs politiques, au sens large du terme.

Ce soutien politique n'est observable qu'auprès des Tibétains et des Birmans, seuls à se positionner dans le champ politique. Il a des retombées dans la sphère politique, bien sûr, mais aussi dans le domaine social (chapitre 4). Sur un plan politique, j'ai souligné que, en finançant des projets de jeunes et de femmes ou des associations pluriethniques, les bailleurs de fonds occidentaux contribuent à mettre en place de nouveaux pouvoirs, autonomes par rapport aux instances traditionnelles, non «inféodé[s] à des hiérarchies ou des logiques partisans» ainsi que Marc Abélès le souligne (2006 : 238). Ils permettent l'éclosion d'une société civile. Les femmes se retrouvent «soudainement» dans l'espace public et prennent une place qu'elles n'avaient pas au sein de leurs sociétés ; les jeunes, bénéficiant des initiatives en matière d'éducation, développent notamment un sens critique qui les conduit à remettre en cause les catégories et les instances traditionnelles. Cette action de la société civile participe de l'idée de «bonne gouvernance», telle que Laëtitia Atlani-Douault la développe (2005).

Dans la sphère sociale, un trait marquant de l'aide aux réfugiés, qu'elle provienne des ONG, fondations et partis politiques, ou des institutions de tutelle, est que l'approche de tous ces groupes suit une perspective holiste, considérant les réfugiés dans toutes les dimensions de leur vie en exil (et finançant par exemple des tournois sportifs ou de cours de développement personnel). Cette approche holiste n'est pas l'apanage des organisations internationales et des ONG, elle est également le fait des Églises ou de groupes religieux qui agissent auprès des réfugiés, suivant des logiques communautaire ou prosélyte (chapitre 5).

Les valeurs générées par l'entrée dans le «système-réfugié», d'une part, et portées par ces différents soutiens (les politiques, les sociétés civiles d'Inde et d'Occident ainsi que les Églises chrétiennes) d'autre part, permettent aux réfugiés de s'affirmer en tant que sujets de droit, d'exister comme sujets politiques. Ces sujets politiques ne sont pas forcément politisés : une partie des Chin de Birmanie défend une conception humanitaire du réfugié, contrairement aux Bamar – c'est-à-dire les Birmans à proprement parler, bouddhistes –, pour qui seul un engagement actif pour la démocratie en Birmanie justifie le statut de réfugié. Par ailleurs, ils n'apparaissent pas nécessairement dans l'espace public. Ainsi, les Afghans et les Iraniens convertis au christianisme développent un discours sur leur identité de réfugiés dans lequel priment les valeurs d'égalité et de liberté, valeurs qui sont défendues par la religion chrétienne et

qui ont fondé la Déclaration universelle des droits de l'homme. Mais leur identité collective est davantage basée sur l'entre-soi, la sphère privée. Enfin, chez ceux – les Afghans sikhs et hindous – qui ne reçoivent pas une telle attention de la part d'acteurs extérieurs, et pour lesquels l'institution de tutelle est pour le moins discrète, il apparaît que l'identité de réfugié est très peu investie, au-delà du rôle de témoin d'une histoire antérieure, qui fait parfois l'objet d'une mise en scène – présentant le réfugié comme un sujet patriotique –, d'un jeu de rôle que le réfugié façonne au gré des circonstances (chapitre 6).

Dans ce contexte migratoire, minoritaire, précaire, où le référent catégoriel est prééminent et les logiques communautaires clairement observables, j'ai montré que la condition de réfugié introduisait de réels changements au sein des groupes de réfugiés vers l'établissement d'une société civile où les personnes se regroupent sur la base de leur genre, de leur classe d'âge ou de leur nationalité. La condition de réfugié permet donc, dans une certaine mesure, de dépasser des rattachements communautaires qui prévalent auprès des réfugiés en raison de leur précarité.

Le fait « réfugié » exacerbe un processus de construction identitaire dans lequel les individus réagissent aux nombreux acteurs du « système-refugié », et procèdent à la formation d'une identité complexe. C'est dans l'interaction des différentes composantes de cet espace que se mobilise l'identité réfugié et que la notion de réfugié prend sens sur le plan sociologique. On a ici affaire, non pas à l'éclatement de l'identité individuelle, ou, au contraire, à une unité que résumerait l'idée de « réfugié », mais à l'expression d'une identité hétérogène que les réfugiés, plus que d'autres catégories de population, placent au fondement de leur construction identitaire. Identité hétérogène en ce qu'elle fait intervenir des référents provenant de diverses logiques : celles des institutions internationales et des gouvernements (d'accueil et des pays de réinstallation à travers leurs ambassades), celles des ONG et de la société civile, indienne et occidentale, celles des congrégations religieuses, celles, enfin, des groupes de réfugiés. Les réfugiés puisent dans ces interactions singulières des valeurs et des normes qu'ils se réapproprient pour façonner une identité transversale, fluide et instable, une identité qui s'apparente à un « signifiant flottant », pour reprendre le concept développé par Anne-Christine Taylor (1991 : 244).

Plusieurs perspectives se dégagent de cette thèse et la prolongent. L'une d'entre elles est de poursuivre l'étude des réfugiés à l'échelle de l'Inde et ce en milieu urbain. Carrefours cosmopolites où les réfugiés sont confrontés à une grande variété d'acteurs et de communautés, les villes majeures où s'établissent les réfugiés sont comprises comme des zones de convergence et des espaces de dispersion. À l'étude de Delhi viendra s'ajouter celle de Chennai (Madras), où réfugiés tamouls sri-lankais et tibétains se côtoient, ainsi que celle d'une agglomération bien plus petite, puisqu'il s'agit de Darjeeling au Bengale occidental, mais au cœur d'une zone où migrations volontaires et forcées se mêlent et constituent un sujet de tension récurrent.

Je terminerai en soulignant que la recherche sur les migrations humaines en général et sur les réfugiés en particulier, qu'elle s'attache à analyser les adaptations et les innovations des migrants dans leur nouveau lieu d'installation et face aux institutions, les réseaux d'échange et de solidarité facilités par la ville ou bien encore les formes post ou supranationales qui y prennent naissance, est fondamentale pour comprendre l'évolution du monde contemporain. L'étude des réfugiés urbains permet en outre d'apporter un éclairage original sur la ville en tant qu'univers de relations sociales entre individus, considérés eux-mêmes comme le produit des conditions sociales et urbaines.

Références

ABÉLÈS Marc, 2008, *Anthropologie de la globalisation*. Paris, Payot.

ATLANI-DOUAUT Laëtitia, 2005, *Au bonheur des autres*. Paris, Société d'ethnologie.

- BAUJARD Julie, 2005, «Ni espionne ni avocate. La place ambiguë de l'ethnologue auprès des réfugiés », in Florence BOUILLON, Marion FRESIA et Virginie TALLIO (dir.), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*. Paris, Éditions de l'EHESS/CEAF, p. 125-143.
- BERTHELEU Hélène, 2002, « Idéologie urbaine et relations interethniques : quelques remarques », *Cahiers du Cériem*, Université de Rennes, 9.
- DOUGLAS Mary, [1986] 2004, *Comment pensent les institutions ?* Paris, La Découverte.
- FOUCAULT Michel, 1969, *L'Archéologie du savoir*. Paris, Gallimard.
- GRAFMEYER Y. et JOSEPH I., 1984, *L'École de Chicago ? Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Aubier – Champ Urbain.
- OLIVIER de SARDAN Jean-Pierre, 1995b, « La politique du terrain », *Enquête*, 1, p. 71-109.
- ROBINNE François and SADAN Mandy, 2007, « Postscript. Reconsidering the Dynamics of Ethnicity through Foucault's Concept of 'Spaces of Dispersion' », in ROBINNE François and SADAN Mandy (eds), *Social Dynamics in the Highlands of Southeast Asia*. Leiden, Brill, p. 299-308.
- TAYLOR Anne-Christine, 1991, « Ethnie », in BONTE Pierre et IZARD Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris, PUF, p. 242-244.